

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 12

Artikel: Les Vaudois et le vin
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Les Vaudois et le vin.

On se plait généralement à représenter la Suisse, et le canton de Vaud en particulier, comme un coin de terre adonné d'une manière exceptionnelle à l'abus du vin et autres spiritueux. C'est là une exagération que nous repoussons énergiquement, car, ainsi que nous l'avons dit dans un précédent article, jamais l'ivrognerie ne s'est montrée chez nous sous un aspect aussi déplorable et dans des proportions aussi désastreuses qu'en Amérique et notamment en Angleterre, ce pays qui s'est imposé la tâche de civiliser le monde tout en augmentant le nombre de ses possessions. Nous n'en voulons d'autre preuve que la physionomie qu'offre Londres chaque samedi, et dont nous avons déjà parlé l'année dernière. Rappelons à ce sujet quelques passages du *Courrier de l'Europe*, qui se publie de l'autre côté du détroit :

Le samedi, les omnibus sont bondés d'employés qui se rendent à la *Cité*. Le travail finit à 2 heures et l'on touche la paie. Vers le soir, les cabarets se remplissent ainsi que les cafés, les hôtels et les restaurants. L'ouvrier a hâte de faire passer dans le comptoir du marchand de bière, et cela dans l'espace de quelques heures, l'argent qu'il a mis six jours à gagner péniblement. Ce sont coups sur coups avec les camarades. Quelquefois sa femme l'attend au logis, mais le plus souvent elle le rejoint au sortir de l'atelier, et ils vont boire et se griser pendant que les petits pleurent à la maison.

Au Mont-de-Piété, l'animation est à son comble. Les ménages adonnés à l'ivrognerie y portent tous les lundis leurs effets et les retirent à la fin de la semaine pour s'en affubler le dimanche.

C'est un spectacle hideux, repoussant, indescriptible, que celui offert par l'immense cohue qui s'agit dans les quartiers populaires le samedi soir, tohu-bohu effrayant d'enfants, de femmes et d'hommes, achetant des provisions pour le dimanche, avalant pots sur pots dans les cabarets borgnes, se bousculant, s'insultant, blasphémat et bataillant une fois que la raison est restée au fond du verre.

On voit par le tableau qui précède, que l'on ne boit point là-bas par société, comme l'observe fort bien M. H. Malot, dans sa *Vie moderne en Angleterre*, on boit pour boire, et parce qu'on aime boire ; ce n'est pas à ceux qui vous entourent qu'on demande des satisfactions ou des plaisirs, c'est à ce qu'on avale.

Eh bien, nous avons la conviction qu'il n'en est pas de même chez nous, où la compagnie entre incontestablement pour une large part dans le faible que le Vaudois a pour le *petit blanc*. Cela tient aux

mœurs, à cette tradition qui fait considérer comme bon vivant tout individu qui ne se fait pas tirer l'oreille pour partager une bouteille. Le Vaudois a un besoin de fraternité qui lui fait détester les gens froids, raides et gantés ; aussi, un magistrat, un homme occupant une haute position sociale se laisse-t-il aborder franchement, sans cérémonie, peut-on lui offrir, à l'occasion, un verre de vin et trinquer avec lui, il devient bientôt populaire et l'on entendra chaque jour répéter sur son passage : « Eh ! quel brave homme !... Il n'est rien fier. »

Aller fréquemment à l'auberge, au café, avec un voisin, une connaissance, n'est point chose envisagée comme un abus, mais bien comme un indice de bonnes relations, un moyen agréable de se communiquer ses idées, de sympathiser, en un mot. Personne ne vous dira que ceux qui se conduisent ainsi sont des ivrognes ; ils seront tout simplement jugés comme des gens qui sentent le besoin de causer avec les amis tout en dégustant le vin de l'année.

Le mal n'en est pas moins grave ; voilà comment, sans croire commettre une grande faute, on se rend esclave d'habitudes nuisibles à la santé, au travail, à l'intelligence et au bien-être moral et matériel des populations. Il ne faut donc point s'étonner si des personnes dévouées, si des sociétés de tempérance et autres institutions philanthropiques se préoccupent vivement d'un état de choses qui ne semble guère s'améliorer, si l'on en juge par les dernières statistiques, accusant, pour le canton de Vaud seulement, un chiffre de 2386 établissements destinés à la vente en détail et à la consommation des boissons.

L. M.

Les antécédents de Louise Michel.

En mai 1853, M^{me} Louise Michel dirigeait une école libre, près du village de Droucourt, où habitait sa mère. M. Fayet, remplissant alors les fonctions de recteur de l'Académie départementale de Haute-Marne, nous dépeint ce caractère, déjà très original à cette époque, et cite le fait que cette simple institutrice d'une petite commune rurale, mit à sa disposition la somme de cent francs, sacrifice énorme pour elle, dans le but de venir en aide à une veuve et à des orphelins que venait de laisser un pauvre instituteur. Louise Michel, dit-il, refusa toujours le mariage. D'un esprit exalté et poétique, elle chantait la *Pologne*, la *Misère des ourriers de Rouen* au